



Secteurs : Industrie / Emballages Ménagers / Technologies vertes
Grande distribution / Grossistes / Distributeurs /
Petits commerces / Commerces alimentaires

QUELLES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA POLLUTION PLASTIQUE ?

Trois experts scientifiques de renom international co-signent un **RAPPORT d'information sur
LES BIOPLASTIQUES BIODEGRADABLES ET COMPOSTABLES.**

Ce rapport présente un état des lieux, identifie le niveau de développement de la filière bioplastiques en Europe et dans le Monde et met en lumière les avantages, les contraintes et les leviers relatifs à son déploiement.

A la veille de la présentation du projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire en conseil des ministres le mercredi 10 juillet, Nathalie Gontard (directrice de recherche à l'INRA), **Stéphane Bruzaud** (professeur à l'Université de Bretagne-Sud et chercheur à l'Institut de Recherche Dupuy de Lôme (IRDL) et **Jean-François Ghiglione** (directeur de recherche au CNRS) ont contribué ensemble à l'établissement d'un RAPPORT d'information sur **LES BIOPLASTIQUES BIODEGRADABLES ET COMPOSTABLES.**

A l'initiative de deux sociétés : le groupe français SPHERE et la société japonaise KANEKA BELGIUM, ce rapport d'information a pour objectif de dresser un état des lieux des connaissances scientifiques et d'expliquer en quoi ces nouveaux matériaux biodégradables et compostables représentent une solution alternative au plastique conventionnel, plus respectueuse de l'environnement et améliorant significativement notre gestion des déchets.

Comme le résume Stéphane Bruzaud, « *l'idée est de fabriquer des plastiques avec une autre ressource que le pétrole, des végétaux par exemple, qui, en fin de vie, vont pouvoir se décomposer naturellement, sans persister des années ou des décennies dans l'environnement* ».

« *Aujourd'hui la recherche travaille sur des polymères qui existent déjà à l'état naturel, synthétisés soit par des végétaux (amidon, cellulose, etc.) soit par des micro-organismes (PHA), et qui se biodégradent rapidement en conditions naturelles¹. Ils peuvent être fabriqués à partir de résidus de l'agriculture ou de l'agroalimentaire, pour ne pas entrer en concurrence avec les terres agricoles destinées à l'alimentation humaine ou animale* » précise Nathalie Gontard.

« *Nous testons de nombreux plastiques dans nos laboratoires pour évaluer leur biodégradabilité et leur toxicité en milieu naturel, souligne Jean-François Ghiglione. Nous avons montré que certains polymères, tels que les PHAs, sont biodégradables et non toxiques en milieu marin. Ils présentent une alternative très prometteuse aux plastiques conventionnels. De nouvelles formulations sont déjà à l'étude pour étendre leur champ d'application* ».

« *Les bioplastiques biodégradables et compostables ne vont évidemment pas régler d'un coup de baguette magique tous les problèmes liés aux externalités négatives de l'économie des plastiques. Ils ne vont pas non plus se substituer à l'ensemble des polymères utilisés aujourd'hui. Ils ne représentent pas plus une solution unique qui exclurait toutes les autres. Mais il serait dommage de se priver, pour de mauvaises raisons, d'une solution intéressante de compostage, complémentaire du recyclage matière, qui prend notamment tout son sens dans la*

¹ En moins d'un an conformément la norme NF T51800 en milieu terrestre (sol et à température ambiante)

valorisation des biodéchets, dont il est indispensable et urgent de développer la filière en France et en Europe. » explique John Persenda, Président-directeur général du groupe SPHERE.

Extraits [...]

Les bioplastiques compostables, circulaires par nature

Les bioplastiques compostables s'inscrivent dans une logique de disparition des déchets. Nathalie Gontard, directrice de recherche à l'INRA précise : « *Pour répondre aux enjeux environnementaux, il n'y a pas une solution, mais des solutions, les bioplastiques compostables en sont une. Ils se situent naturellement dans le cycle biologique de la matière organique, qui leur assure un renouvellement illimité (à condition que la vitesse de consommation reste compatible avec la vitesse de production). C'est parfaitement circulaire.* »

Les bioplastiques compostables, un soutien au développement de la collecte des biodéchets

Les emballages conçus dans ces matériaux peuvent constituer une aide précieuse dans la mise en place de la collecte des biodéchets encouragée par la Loi relative à la Transition énergétique pour la Croissance verte. Ainsi, « *pour être concret, un emballage de repas livré à domicile peut être jeté avec les restes du repas dans une poubelle à biodéchets en vue d'un compostage industriel par une collectivité* » explique Nathalie Gontard. Autre exemple, un sac en bioplastique compostable peut servir à collecter des déchets de cuisine et déchets végétaux et être valorisé par compostage industriel ou domestique en fonction du système de collecte mis en place par la collectivité locale.

Les bioplastiques compostables, une fin de vie organique

« *Le challenge consiste à faire disparaître ce que la nature met des décennies ou des siècles à éliminer* », souligne Stéphane Bruzaud.

« *Les matériaux biodégradables ouvrent de nouvelles options de fin de vie comme la biodégradabilité, la compostabilité ou encore la digestion anaérobie (méthanisation)* », ajoute Nathalie Gontard. *Les polymères biosourcés et biodégradables en conditions naturelles (amidon, PHA, etc.), sont des matériaux qui garantissent dès leur conception (éco-conception), qu'ils seront biodégradés comme de la matière organique dans un laps de temps compatible avec les activités humaines.* »

La valorisation organique des bioplastiques biosourcés et biodégradables est donc une solution qui peut parfaitement s'intégrer, aux côtés du recyclage et de la réutilisation, dans la nouvelle économie de fin de vie des plastiques que la Fondation Ellen MacArthur, par exemple, appelle de ses vœux.

A propos du comité scientifique

Ce rapport d'information a été conçu avec l'expertise de trois scientifiques indépendants. Ces documents ont été produits avec le soutien institutionnel du groupe SPHERE et de KANEKA BELGIUM.

- **Nathalie Gontard** est directrice de recherche Inra à l'unité « Ingénierie des agro-polymères et technologies émergentes » de Montpellier. Elle est spécialiste des sciences de l'aliment et de l'emballage. Elle coordonne actuellement le projet européen « No Agro-Waste » (NOAW 2020), « zéro gaspillage en agriculture », un projet soutenu par l'Union européenne et associant 32 pays, dont la Chine, qui vise à valoriser les agro-déchets en bioénergie, biofertilisants et bioplastiques biodégradables (PHA).
- **Stéphane Bruzaud** est professeur à l'Université de Bretagne-Sud et chercheur à l'Institut de Recherche Dupuy de Lôme (IRDL), spécialisé dans l'ingénierie des matériaux. Basé à Lorient, il coordonne des recherches sur l'ingénierie des biopolymères et sur la fabrication de bioplastiques à partir de procédés biotechnologiques. Il développe également des recherches sur l'évaluation de la pollution de l'environnement par les plastiques et a participé à l'étude scientifique de Tara Méditerranée. Il pilote,

par ailleurs, le projet BlueEcoPHA soutenu par l'ADEME et associant des industriels du Grand Ouest, qui vise à produire un bioplastique biosourcé et biodégradable (PHA) à l'échelle locale à partir de coproduits des industries agroalimentaires et en utilisant des bactéries marines.

- **Jean-François Ghiglione** est directeur de recherche au CNRS et directeur adjoint de l'Observatoire Océanologique de Banyuls. Il coordonne l'équipe Ecotoxicologie et ingénierie métabolique microbienne marine au sein du laboratoire d'Océanographie Microbienne (UMR 7621). Il est membre du comité de direction du GDR Polymères et Océans et co-fondateur de la société Plastic@Sea. Il est coordinateur de plusieurs programmes scientifiques sur le devenir, la biodégradation et la toxicité des plastiques en milieu marin et il est responsable scientifique de la mission Tara Europe.

A propos du groupe SPHERE

SPHERE est un groupe familial français fondé en 1976. Il est leader européen des emballages ménagers, et présent sur trois marchés : grand public, professionnel et collectivités.

Le groupe est aussi un des plus importants producteurs mondiaux de résines biodégradables et compostables.

SPHERE, depuis sa création, a toujours eu pour objectif de :

- Réduire le volume de matières plastiques vierges utilisées dans ses produits et les remplacer par des matières recyclées issues de l'économie circulaire
- Utiliser des matières premières biosourcées.
- Développer de nouvelles matières biodégradables et compostables

Avec 15 sites de production en Europe, dont 8 situés en France, le groupe a une production annuelle de 150 000 tonnes de sacs. En 2019, le groupe SPHERE prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros avec 1450 collaborateurs.

Le groupe SPHERE commercialise et produit : sacs-poubelle, sacs fruits et légumes, sacs congélation, films et papiers pour le contact alimentaire, barquettes et rouleaux en aluminium, etc.

A propos de KANEKA BELGIUM NV

KANEKA BELGIUM NV est une filiale de KANEKA CORPORATION, une entreprise de la chimie de pointe axée sur la technologie, dont les sièges sociaux sont situés à Osaka et Tokyo, au Japon. KANEKA propose une large gamme de produits et possède sa propre organisation mondiale de production et de commercialisation. Les activités commerciales couvrent un large éventail de marchés, allant des produits chimiques, des plastiques fonctionnels, des produits alimentaires, des produits de santé, des fibres synthétiques aux matériaux électriques et électroniques.

CONTACT PRESSE

Agence LJ Corporate - Agnès Le Dréau
T. +33 (0)1 45 03 89 97 - a.ledreau@ljcom.net